

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 4

RESPECTER AUTRUI		
5 ^e	4 ^e	3 ^e
Le travail privilégie la réflexion sur soi et les autres. Les élèves comprennent et connaissent la définition du respect de soi et des autres. Notamment dans le cadre de leur usage du numérique, ils appréhendent les notions d'identités personnelles et légales. En travaillant sur le thème des addictions, en lien avec le parcours éducatif de santé, les élèves prennent conscience de la responsabilité individuelle de chacun. En lien avec le programme d'histoire, les élèves travaillent sur la notion de justice régalienne et sur celle de tolérance. La réflexion sur l'altérité permet d'aborder la lutte contre les discriminations notamment sexuelles (sexisme, homophobie, transphobie) et de prendre en considération le problème du harcèlement scolaire. Cette étude permet de sensibiliser les élèves à la distinction entre la morale qui distingue le bien du mal, le juste de l'injuste dans un rapport à la norme et l'éthique qui interroge l'individu sur ses décisions. Les élèves sont amenés à réfléchir aux positions d'acteur et de témoin dans des situations de harcèlement et de discrimination pour travailler la notion de responsabilité. Les objets d'études permettent de faire comprendre aux élèves le rôle et les fonctions de la loi.	Le travail de l'année porte sur la question du droit et sur son rapport à l'éthique. Sont approfondis les notions de droits et de devoirs pour un individu dans son rapport à l'autre. Un travail plus spécifique est à conduire sur le cheminement de la loi et son application par les acteurs de la justice, dans un questionnement sur ce qu'est le droit. Il permet de faire comprendre que chacun est responsable de ses actes vis-à-vis d'autrui et vis-à-vis de la société. Les élèves approfondissent leur réflexion sur le rapport entre la morale et l'éthique. La notion d'éthique est à appréhender par des exemples mettant en jeu des choix éthiques personnels et une déontologie professionnelle. En lien avec le programme d'histoire la notion de tolérance est à aborder. Ce travail permet notamment d'étudier les mises en tensions des valeurs dans un rapport entre soi et les autres en considérant les discriminations religieuses. Le rapport liberté de conscience - liberté religieuse est à considérer dans un régime de tolérance.	Le travail privilégie l'étude de la conscience et de la responsabilité individuelle et collective en lien avec les discriminations, les questions morales et éthiques de la société dans un rapport à la loi. En lien avec le programme d'histoire et en réinvestissant le travail mené en cinquième et en quatrième sur le respect, la tolérance et la responsabilité individuelle et légale, les élèves travaillent sur l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie. Les discriminations religieuses et les formes d'expression des convictions religieuses et philosophiques sont étudiées dans leur rapport avec le principe de la laïcité. La lutte contre toutes les discriminations dans la société d'aujourd'hui est à aborder sur le plan du respect de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine. Dans le cas d'une discussion ou d'un débat réglé, les élèves sont amenés à argumenter sur la responsabilité de chacun dans les situations de harcèlement ou de discrimination. Le rôle et l'implication des acteurs étatiques et associatifs sont à considérer. Les élèves connaissent le rôle de la loi dans la société et sont capables d'en identifier les finalités : volonté de protection avec l'exemple de la mise en place de la justice des mineurs en France, volonté de garantir l'égalité entre les individus pour ce qui est des lois reconnaissant et promouvant l'égalité femme-homme. Le contexte d'instauration des droits sociaux et leur évolution sont travaillés en lien avec le programme d'histoire. Les élèves découvrent, par des exemples concrets, la dimension internationale du droit.

ACQUÉRIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le travail conduit est plus spécifiquement mené autour de la valeur de l'égalité qui se comprend d'abord comme égalité des droits, mais aussi comme acceptation des différences, avec un travail sur la lutte contre les discriminations et la reconnaissance de l'altérité.

Les élèves prennent la mesure de la tension entre les valeurs (notamment entre égalité et liberté), et découvrent la tension entre la valeur, l'idéal qu'elle exprime et la réalité.

Le rôle de l'État et de la loi dans la promotion de l'égalité des droits est souligné. Les élèves sont amenés à travailler sur le rapport entre les règles et les valeurs et comprennent ainsi les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Le travail conduit est plus spécifiquement mené autour de la valeur de liberté. On montre que la liberté, depuis 1789, est à la fois celle de la nation face à ses gouvernants et celle des individus qui la composent, et qu'elle est garantie par des lois communes.

Les élèves travaillent sur les aspects juridiques des valeurs et sur leur formalisation dans des textes : déclaration des droits de l'homme et du citoyen, déclaration des droits de l'enfant.

Par l'étude de ces textes, ils appréhendent le fondement des libertés individuelles et collectives comme les tensions entre les libertés.

Le travail sur la liberté de la presse et la liberté d'expression peut être une entrée féconde.

En lien avec le programme d'histoire, les élèves comprennent que la construction de la nation française est indissociable de celle de l'État. Ils identifient les différentes étapes qui ont mené à la construction d'un État démocratique et qui s'inscrit dans une Union Européenne elle aussi démocratique, ce qui se lit dans ses symboles.

Le travail conduit est plus spécifiquement mené autour des composantes de la communauté nationale : les élèves sont capables de faire le lien entre la fraternité et la cohésion sociale. Ils sont amenés à identifier ce qui permet de se sentir membre de la communauté nationale.

Ce travail peut être mené en s'appuyant sur les temps forts de construction et d'identification nationale qui favorisent la cohésion sociale comme par exemple les journées mémorielles

Les élèves étudient les institutions de la V^e République

La connaissance des fonctions régaliennes – défense, diplomatie, justice, police et fiscalité – de l'État permet de comprendre le rôle de garant de la cohésion sociale qui lui revient.

Les élèves savent que la France est une République laïque : ils étudient les grandes lois laïques et savent identifier les enjeux de la laïcité.

En travaillant sur le principe de la décentralisation et sur les rapports entre l'État et les collectivités locales, les élèves comprennent que la communauté nationale qui se veut intégratrice prend aussi en compte les particularités locales.

Par l'étude de la francophonie, ils découvrent qu'elle est également ouverte sur le monde.

Le travail de l'année permet de faire comprendre que les valeurs et les principes de la République peuvent être identifiés dans le fonctionnement et les actions de l'État.

CONSTRUIRE UNE CULTURE CIVIQUE

Le travail est à construire en lien avec les autres finalités autour de l'engagement de l'élève dans l'établissement et des formes citoyennes d'engagement (politique, associatif, humanitaire...). Le cadre de discussions ou de débats réglés, permet aux élèves d'argumenter à partir d'exemples concrets.

On aborde le rôle de l'opinion publique, des médias, les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs notamment en lien avec le programme de géographie sur la notion de risque. Dans ce cadre, les élèves appréhendent le rôle de l'État et acquièrent une connaissance de l'organisation de la sécurité intérieure. Une sensibilisation à la notion de résilience peut être menée.

Cette sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective peut se travailler dans des liens féconds avec les programmes de géographie et de sciences de la vie et de la Terre sur le thème du développement et du développement durable. Les discussions et les débats réglés sont l'occasion de confronter des arguments et d'appréhender les enjeux écologiques.

Le programme d'histoire favorise la contextualisation de la conquête des droits et des formes de représentation des citoyens. Par l'étude du droit de vote comme droit fondamental, les élèves acquièrent le vocabulaire spécifique et comprennent la notion de citoyenneté. Cette étude du vote permet d'appréhender la souveraineté nationale et de réfléchir à la représentation.

Les différentes formes de l'engagement sont abordées. En travaillant sur l'évolution des droits des femmes dans l'histoire ou tout exemple pris dans l'actualité, les élèves comprennent le sens de l'engagement de l'individu comme le rôle du citoyen dans le débat démocratique.

En lien avec les programmes d'histoire et l'étude des institutions de la V^e République, les élèves abordent la place et le rôle du vote, de la représentation et la question de l'opinion publique dans le débat démocratique. Ils comprennent ce qu'est une démocratie représentative. L'étude de l'opinion publique est enrichie par la prise en compte du contexte actuel qui est celui d'une société numérique marquée par l'importance des réseaux sociaux.

Dans le cadre du parcours de citoyen les élèves acquièrent des connaissances sur la Défense et la sécurité nationale, les enjeux et le cadrage des engagements militaires européens et internationaux de la France.

Les élèves étudient les différentes modalités de l'engagement : associatif, politique, syndical, au service de l'État et de la nation et affermissent ainsi leur connaissance de la démocratie participative.